

Recherche et innovation en agroécologie menées par les organisations de producteurs pour des systèmes alimentaires durables (FO-RI)

Objectif du projet

L'objectif premier de cette action est de favoriser une transition vers des systèmes alimentaires agroécologiques résilients, productifs et durables à travers la recherche et l'innovation menées par les producteurs.

Contexte

Diverses expériences de recherche-action suggèrent qu'il est important d'aider les petits producteurs à capitaliser sur leurs innovations en menant une recherche conjointe avec les scientifiques en vue d'une gestion optimale des ressources naturelles et d'une adaptation efficace au changement climatique.

Par ailleurs, la recherche menée par les producteurs renforce la résilience des communautés rurales et aide les agriculteurs à préserver et à améliorer leurs moyens de subsistance dans des contextes qui évoluent rapidement. Le soutien aux organisations paysannes (OP) est crucial pour exploiter leur potentiel de recherche et d'innovation en vue d'évoluer vers des systèmes alimentaires et de production agroécologiques. Les pratiques agroécologiques durables constituent une approche clé pour répondre à l'instabilité du climat et aux besoins alimentaires croissants. Du point de vue des OP, l'agroécologie inclut l'adoption de systèmes d'agriculture naturelle afin d'accroître la fertilité du sol, de gérer les parasites et les maladies et de renforcer la résilience au changement climatique, tout en réduisant les coûts de production et en augmentant les revenus. Les OP perçoivent également l'agroécologie comme la réalisation de leurs droits et comme une approche de l'apprentissage entre pairs et de l'échange d'expériences.



Figure 1 : Madagascar 2021. Crédit photo : agri-agence Fert, équipe Madagascar.

Le défi demeure d'offrir des avantages supplémentaires aux producteurs à travers des processus de recherche-action pertinents menés par les agriculteurs et les communautés rurales. Il est dès lors nécessaire de :

- renforcer encore la collaboration entre les OP et les institutions de recherche et créer des espaces de réflexion et d'apprentissage mutuel ;
- renforcer les capacités opérationnelles des OP et des autres parties prenantes à participer à la recherche conjointe ;
- soutenir l'innovation au niveau des exploitations et des chaînes de valeur avec des méthodes et compétences spécifiques ;
- mettre en œuvre un système de suivi et d'évaluation simple mais opérationnel pour l'apprentissage et l'évaluation des progrès vers les réalisations souhaitées.



La théorie du changement

Les systèmes agroalimentaires agroécologiques résilients, productifs et durables obtenus à travers la recherche et l'innovation menées par les producteurs (objectif) reflètent les effets de trois grands développements attendus (réalisations) du programme FO-RI :

- soutien institutionnel national et régional renforcé pour la recherche-action menée par les producteurs concernant des approches agroécologiques innovantes ;
- savoir-faire accru des producteurs locaux dans l'application d'approches agroécologiques et l'innovation pour des systèmes agroalimentaires agroécologiques durables et résilients ; et
- capacité organisationnelle améliorée des organisations paysannes et entités partenaires à soutenir l'innovation agroécologique menée par les producteurs.

Pour atteindre ces résultats, le programme FO-RI développe une approche participative structurée autour de cinq composantes, chacune plaçant les agriculteurs et leurs organisations au cœur de la recherche-action et de l'innovation. Il commence par une courte phase de lancement. Des partenaires stratégiques (aux niveaux continental, régional, national et local), y compris des OP, des agri-agences et des chercheurs, seront impliqués dans les différents aspects de la mise en œuvre. Les dimensions du genre et de la jeunesse sont intégrées dans toutes les activités du programme.

Le programme FO-RI s'articule autour de 13 projets de recherche-action menés par les OP avec le soutien technique des agri-agences et des organismes de recherche afin de concevoir, de tester et de diffuser des innovations basées sur des principes agroécologiques. Les projets se concentrent sur une ou plusieurs dimensions du système alimentaire – production, transformation, commercialisation. Pour atteindre des résultats, il est nécessaire de renforcer les capacités d'expérimentation conjointe entre chercheurs d'une part et agriculteurs et OP d'autre part à mener des expériences et développer des approches agroécologiques.

Des formations et événements entre pairs sur des thèmes agroécologiques seront organisés au niveau local. Une attention particulière est accordée à la participation des femmes et des jeunes aux processus décisionnels des OP dans le contexte des expériences locales. Les conflits sociopolitiques et les crises alimentaires et sanitaires qui touchent certains pays pourraient compromettre le bon déroulement du programme. Afin de contrer ce risque, un processus de suivi et d'évaluation rigoureux est en place. En conjonction avec l'approche de planification par phase, cela permettra des ajustements réguliers des activités et des domaines d'intervention.

La mise à l'échelle des innovations liées à l'agroécologie et à la transition agroécologique sera effectuée via des réseaux de programmes similaires à travers le monde. Ce partage de connaissances s'appuiera sur les expériences, idées et compétences des producteurs eux-mêmes. Une coordination avec les bureaux des donateurs et des partenaires aux niveaux régional et national sera également assurée. La capitalisation des expériences et produits pertinents au sein du FO-RI et en dehors sera organisée et diffusée par les OP, les agri-agences et AgriCord. Cette capitalisation alimentera le programme de promotion et de lobbying dans le but de s'engager avec les décideurs politiques pour faire avancer l'agenda de l'agroécologie. À cette fin, des partenaires issus des gouvernements, des organisations paysannes internationales et régionales et des institutions de recherche participeront à des événements de promotion et à des plateformes et dialogues multipartites. Le programme reconnaît la réticence potentielle de certains gouvernements à s'engager de manière constructive avec des représentants des petits producteurs. À cet égard, les petits producteurs organisés en organisations paysannes nationales et régionales constituent un atout pour transmettre les messages clés aux gouvernements. Le soutien de leur développement institutionnel améliorera leur crédibilité

et leur capacité à plaider pour les besoins de leurs membres. Le Pacte vert incite également les organisations paysannes à s'engager véritablement dans le domaine politique, en particulier en ce qui concerne l'agroécologie.

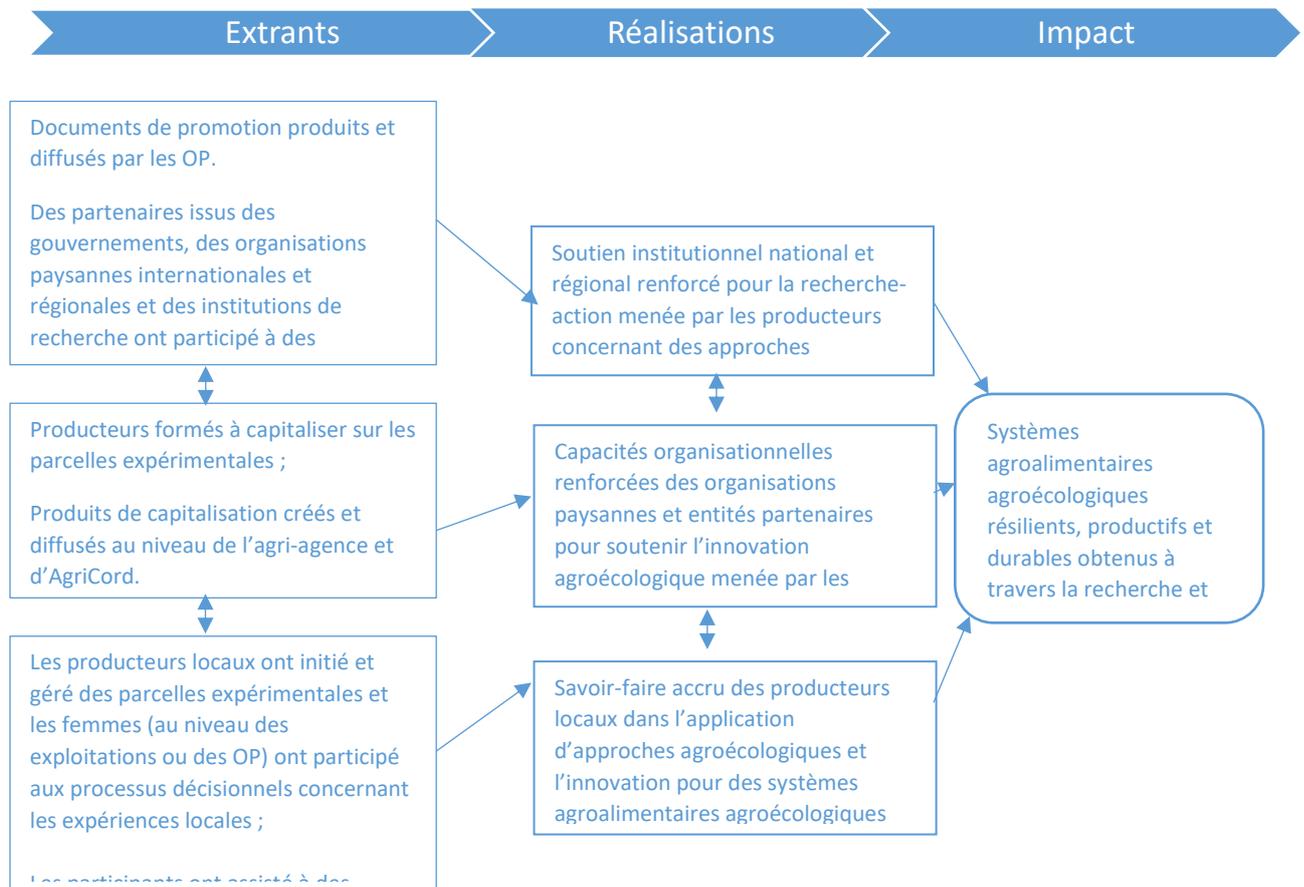


Figure 2 : Voie d'impact du programme FO-RI

Principales activités

Composante 1 « Promotion et lobbying »

- identification des contraintes et des facteurs favorables pour l'agroécologie et la recherche sur l'agroécologie menée par les producteurs ;
- développement d'un ensemble de stratégies de promotion et de lobbying ;
- renforcement des plateformes multipartites ;
- diffusion du matériel de promotion et de lobbying ;
- renforcement des capacités ;
- participation à des dialogues politiques et à des ateliers avec les gouvernements ;
- mise en réseau et développement de partenariats.

Composante 2 « Développement et soutien méthodologique transversaux, renforcement des capacités et capitalisation/systématisation »

- identification des approches utilisées pour soutenir l'agroécologie ;

- organisation d'échanges, facilitation des dialogues avec les équipes de projet de recherche-action et fourniture de conseils à celles-ci ;
- systématisation des directives méthodologiques et des ressources d'apprentissage y afférentes (approches, méthodes et outils), évaluation des besoins de capacité participative tout au long du processus ;
- identification des meilleures pratiques de renforcement des capacités ;
- mise en œuvre d'événements de renforcement des capacités sur mesure pour les producteurs, les organisations paysannes et leurs partenaires clés à différents niveaux ;
- évaluation de l'impact des activités de renforcement des capacités ;
- cartographie des bonnes pratiques actuelles en matière d'innovation et de transition agroécologiques au niveau local ;
- génération et diffusion des produits du savoir des OP et des producteurs ;
- recherche de partenariats avec des médias et/ou projets existants afin de promouvoir et diffuser les pratiques agroécologiques ;
- recherche de partenariats à des fins de diffusion ;
- organisation d'événements de gestion des connaissances ;
- compilation d'informations accessibles à partager dans la communauté de pratique.

Composante 3 « Coordination et gestion générales »

- soutien de la gestion générale du programme ;
- supervision de la mise en œuvre opérationnelle et financière de l'action ;
- suivi et évaluation.

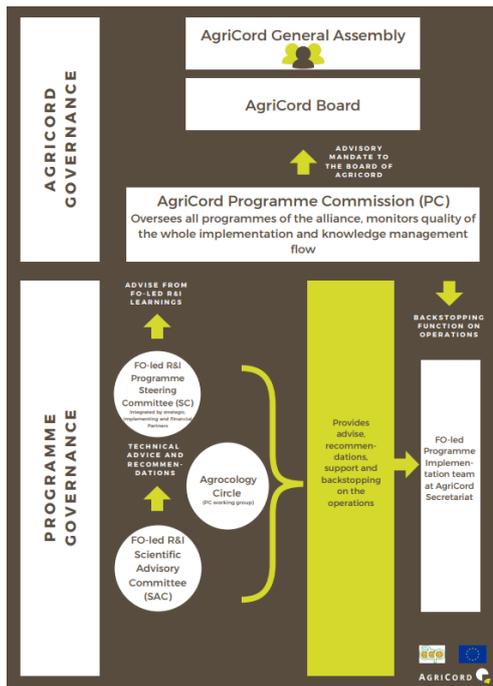
Composante 4 « Recherche-action »

- phase de lancement pour le développement et la validation collectifs des plans de travail détaillés ;
- renforcement des capacités pour un suivi et une évaluation localement adaptés, et un système d'apprentissage participatif, un diagnostic et des études de référence pour le programme général ;
- systématisation et partage des expériences et innovations liées à l'agroécologie ou aux approches participatives et à l'expérimentation en exploitation menée par les producteurs ;
- expériences des producteurs pour un meilleur accès aux marchés ;
- élaboration de modalités de gouvernance pour la recherche-action ;
- renforcement des capacités, mentorat et coaching des OP afin de les exposer à différentes approches agroécologiques ;
- promotion et lobbying aux niveaux local, infranational et parfois national.

Composante 5 « Petites subventions pour soutenir des projets ad hoc »

- appel à candidatures pour des sujets spécifiques, analyse des candidatures reçues, validation des candidatures par le comité directeur.

Organisation



AgriCord dirige le programme. La gouvernance du programme FO-RI inclut un comité directeur avec la participation des organisations paysannes, AgriCord et des partenaires financiers, dont l'Union européenne et le Secrétariat de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ainsi qu'un comité consultatif scientifique externe à l'alliance AgriCord¹. Ces trois groupes fourniront des conseils, des recommandations et un soutien pour les activités du programme. Ils valideront également les subventions supplémentaires octroyées à des projets de recherche-action ad hoc proposés par les partenaires stratégiques tout au long du programme.

Organisations responsables de la mise en œuvre

AgriCord. Le programme FO-RI est dirigé par l'alliance AgriCord, avec un secrétariat technique et administratif basé à Bruxelles (Belgique).

Figure 3 : Gouvernance du programme FO-RI

Partenaires principaux

- Agriculteurs français et développement international (Afdi), France
- Association sénégalaise pour la promotion du développement à la base (ASPRODEB), Sénégal
- Collectif Stratégies Alimentaires (CSA), Belgique
- Fert, France
- We Effect, Suède
- Food and Forest Development (FFD), Finlande
- UPA DI, Canada
- Infocos, Brésil

Autres parties prenantes au niveau national :

- Confédération paysanne du Faso (CPF), Burkina Faso
- Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), Sénégal
- Association des jeunes agriculteurs de Casamance (AJAC), Sénégal
- Fédération des organisations non gouvernementales du Sénégal – Action paysanne (FONGS), Sénégal
- Concertation nationale des organisations paysannes au Cameroun (CNOP), Cameroun
- Confédération des associations des producteurs agricoles pour le développement (CAPAD), Burundi
- Ligue des organisations des femmes paysannes du Congo (LOFEPACO), RDC
- Association pour le progrès des paysans (Fifata), Madagascar
- Conseil expérimentation formation en fruits et légumes (CEFFEL), Madagascar

¹ AgriCord est une alliance mondiale de 12 agri-agences mandatées par les organisations paysannes.

- Mtandao wa Vikundi vya Eakulima na Wafugaji Mkoa wa Arusha (MVIWAARUSHA), Tanzanie
- Tanzania Tree Growers Associations Union (TTGAU), Tanzanie
- Foundation for Agrarian Reform Cooperatives in Mindanao, Inc. (FARMCOOP), Philippines
- Pacific Island Farmers Organisation Network (PIFON), Fidji
- Union des coopératives caféières de Baptiste (UCOCAB), Haïti
- Comisión Nacional de Fomento Rural (CNFR), Uruguay

Organisations paysannes locales

- Union nationale des producteurs d'oignon du Burkina (UNAPOB), Burkina Faso
- Union régionale des coopératives semencières de Koulikoro (URCSK), Mali
- Coopérative centrale du Nord-Kivu (COOCENKI), RDC
- Fédération des organisations des producteurs agricoles du Congo (FOPAC), RDC
- Syndicat de défense des intérêts paysans (SYDIP), RDC
- Vovomam'ny Fikambanan'ny Tantsahan'ny Vakinankaratra (VFTV), Madagascar
- Fikambanana Fampandrosoana ny Tantsaha Amoron'i Mania (Fifatam), Madagascar
- Fédération Sahi, Madagascar
- Groupements paysans dans les districts d'Arusha, de Monduli et de Karatu, Tanzanie
- Njombe Agricultural Development Organization (NADO), Tanzanie
- Checkered Farm Agrarian Reform Beneficiaries Multi-purpose Cooperative (CFARBEMPCO), Philippines
- DAPCO Agrarian Reform Beneficiaries Cooperative - Individual Farming System (DARBCO-IPS), Philippines
- Modified Development System Agrarian Reform Beneficiaries Cooperative (MDS- ARBCO), Philippines
- Diamond Agrarian Reform Beneficiaries Multi-Purpose Cooperative (DARBMUPCO), Philippines
- Tutu Rural Training Center, îles Fidji
- Kastom Garden Association, îles Salomon
- PNG Women in Agriculture Development Foundation, Papouasie-Nouvelle-Guinée
- Farm Support Association, Vanuatu
- Growers Federation of Tonga, Tonga
- Plateforme nationale des producteurs de café d'Haïti (PNPCH), Haïti
- Organisations paysannes locales au Brésil et en Uruguay.

D'autres parties prenantes incluent des partenaires de recherche et des organisations paysannes stratégiques à différents niveaux.

Localisation

- Afrique : Burkina Faso, Mali, Sénégal, Cameroun, Burundi, République dém. du Congo, Madagascar et Tanzanie
- Asie : Philippines
- Région du Pacifique : Fidji, Tonga, îles Salomon et Samoa
- Caraïbes : Haïti
- Amérique latine : Brésil et Uruguay

Financement et cofinancement

Budget total : EUR 10 338 442,10

Apport de l'UE : EUR 9 828 421,60 (ou 95,07%)

Durée : 5 ans (février 2022 – décembre 2026)